



LITIGE AVEC UN CHARGE DE CLIENTELE BANCAIRE

Par **VIE60**, le **07/08/2014** à **14:38**

Bonjour, rnNous avons fait une demande de prêt immobilier à notre commercial de banque qui nous a validé notre dossier en nous assurant qu'il était décisionnaire (Avril 2014), ce dernier nous fait un revirement de situation nous racontant que le directeur de la banque changeait et qu'il perdait tout pouvoir et que notre dossier devait passer en commission (Juillet 2014). Nous avons engagés de nombreux frais car nous avons son accord par mail et de nombreuses fois à l'oral (Fonds pour bloquer la vente, ainsi de le coût du permis de construire). Nous avons reçu une réponse négative de sa part, et ce dernier ne veut pas reconnaître les faits et surtout ne veut pas nous faire un écrit dans ce sens afin que nous puissions être crédible auprès des personnes concernées par la vente immobilière. Comment pouvons nous faire pour l'obliger à faire cet écrit, car sur les mails que nous lui adressons en l'accusant de ne pas reconnaître son revirement de situation et son manque de professionnalisme ce dernier ne se défend pas, mais nous dit qu'il va faire un écrit comme demandé et change son histoire de nouveau directeur de banque avec une nouvelle façon de gérer les dossiers. Pouvez vous nous aider ?
Merci